

Engagement réciproque

Assistante maternelle agréée

Entre le futur employeur :

Nom : Cover Prénom : Henriette
Adresse : 1, rue de la Chance
Batiment 1
Code postal : 02210 - Ville : Brecy
En qualité de : père mère tuteur autre
N° de téléphone : 0647820916 - E-mail : info@fil-social.com

et la future salariée :

Nom : Vanackère Prénom : Christophe
Adresse : 26 rue de l'Abbaye
Code postal : 02210 - Ville : Coincy
N° de téléphone : 0647820916 - E-mail : vanackere@provita.fr
Titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

Pour l'accueil de l'enfant : **Harry Cover**, né le 14 juin 2024

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du 2026-06-01 sur les bases suivantes :

Conditions d'accueil

- Durée hebdomadaire de l'accueil : 55 h/semaine
- Durée mensuelle de l'accueil : 238.3 h/mois
- Nombre de semaines d'accueil dans l'année : 52 /an

Rémunération

- Salaire mensuel brut : 1430 €
- Salaire horaire brut : 6 €

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi-mois de salaire brut défini par ce présent engagement (sauf sur présentation d'un justificatif, en cas de décès de l'enfant ou retrait, suspension, ou non-renouvellement de l'agrément de l'assistante maternelle).

Fait à Coincy le/...../

Signature du futur employeur
(précédée de « Lu et approuvé »)

Signature de la la future salariée
(précédée de « Lu et approuvé »)

Modèle issu de la Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.